

Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s



MA STRASBOURG

AGRESSION !

Vous connaissez tous la situation de la Maison d'Arrêt de Strasbourg, le manque cruel d'effectifs avec un mode dégradé intolérable, les tentatives de suicide, les agressions et également le manque de dialogue social qui amplifie le mal être des agents !

Le SPS a tenté désespérément de changer les choses... plusieurs communiqués en ce sens ont été rédigés.

Aujourd'hui, il a fallu une lourde agression, celle de trop, pour que les surveillants perdent patience et décident, sous l'émotion et la colère, de se mobiliser en soutien et en protestation dans la cour d'honneur. Ils ont courageusement quitté leurs étages en début d'après-midi, dans la demi heure qui a suivi l'agression.

Le SPS est fier de vous, cette solidarité Strasbourgeoise est unique et vous pouvez tous vous regarder devant la glace.

Mr le Directeur Interrégional, prévenu par le régional SPS, s'est rendu immédiatement sur place et est venu à la rencontre du Surveillant agressé en tenant des paroles rassurantes, de reconnaissance et de bienveillance.

Une réunion avec les organisations syndicales s'est tenue dans la foulée durant environ 2 heures avec le Directeur de l'établissement et le Directeur Interrégional.

Le SPS a pu exprimer son étonnement et sa colère face à la gestion locale.

Cet entretien fut constructif, direct et nous sommes prêts à renouer le dialogue avec le Directeur de la Maison d'Arrêt de Strasbourg qui, nous l'espérons, a pris conscience du professionnalisme des agents, de la nécessité de dialoguer et d'être à l'écoute des personnels.

Le SPS a tendance à croire en ce revirement d'attitude mais restera vigilant et mobilisé pour les agents.

Le parquet de Strasbourg a engagé des poursuites immédiates contre l'agresseur de notre collègue de l'UDV et a désigné la sûreté départementale pour l'enquête.

Le SPS espère que la réponse pénale sera à la hauteur de la gravité des faits !

La rapidité d'action du Directeur Interrégional a permis une prise en charge efficace.

Le SPS est au côté de notre collègue dans ses démarches administratives et pénales.

Le mode dégradé est un danger permanent pour les agents et le SPS ne peut l'accepter. Un drame adviendra et il sera trop tard pour pleurer.....

Strasbourg, le 18 août 2022

Le Bureau Local

LE SEUL SYNDICAT 100% SURVEILLANT(E)S